

**COMPTE RENDU PREPARATOIRE de la séance du CONSEIL MUNICIPAL  
du lundi 15 mars 2021 à 18h00**

**Secrétaire de séance** : Pierre Meunier

**Présents (8)** : Claude BAUDOIN, Elisabeth BRAURE, Chantal CONNOCHIE, Hervé JACQUIER, Adrien MAZZINI, Pierre MEUNIER, Fabien REY, Wilfried TISSOT.

**Absents excusés (2)** : Albane GESLIN et Mathilde LOISEAU

**Absents (0)** :

**Pouvoirs (1)** : Albane GESLIN à Claude BAUDOIN

**Quorum (6)** : atteint.

**1. APPROBATION du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du  
15 février 2021**

Report de l'approbation du PV de la séance du CM du 15 février 2021.

Report de l'approbation du PV de la séance du CM du 22 février 2021.

**2. DÉLIBÉRATIONS**

**DCM12 – Commissions communales-composition (membres pour l'école)**

Il manquait la désignation des membres de la commission « Ecole / Cantine » présidé par Adrien MAZZINI.

Claude BAUDOIN est le membre proposé.

**VOTE** :      Votants : 9      Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0      : **ADOPTÉE**

**DCM13 – Adhésion à l'association ANVITA**

Il s'agit de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants. Les personnes physiques élues ainsi que les personnes morales peuvent adhérer à cette association. La commune de St Pierre d'Entremont Savoie a adhéré à cette association en 2018, afin d'obtenir une assistance juridique et pratique suite à l'accueil d'une famille Albanaise. Dans cette même optique, le Conseil Municipal renouvelle l'adhésion de la commune à l'ANVITA pour un an et un montant de 50 €.

**VOTE** :      Votants : 9      Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 2      : **ADOPTÉE**

**DCM14 – CDG73 : Avenant à la convention relative à la mission de médiation préalable obligatoire**

Le conseil municipal acte de cet avenant expérimental relatif à une médiation des conflits entre les agents d'une commune.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

### **DCM15 – CDG73 : Mandatement pour mise en œuvre de la procédure de consultation pour l'assurance des collectivités en matière de risques statutaires**

Le Conseil Municipal accepte ce mandat pour consultation. Il ne s'agit pas d'un engagement à souscrire une quelconque police d'assurance à ce stade.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

### **DCM16 – Camping municipal Le Cozon – Tarifs 2021**

Le gérant du camping municipal demande à conserver en 2021 les tarifs de l'année 2020.

Pour rappel, les tarifs 2020 du camping ont été fixés le 11 mars 2020 par la délibération 33.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

### **DCM17 – Demande de subventions Archinature**

L'association Archinature prévoit cet été une exposition temporaire de sculptures sur le thème du Guiers Vif et du trait d'union qu'il représente maintenant dans le massif, à l'encontre de la frontière qu'il a été dans le passé. Cette exposition sera assortie d'animations sur le même thème. Le choix des sculptures sera fait par un vote des citoyens le 30 avril 2021.

La demande de subvention concerne une sculpture pour un montant de 1 500 € qui sera partagé à parts égales entre les deux communes de Saint Pierre d'Entremont.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

### **DCM18 – Demande de subventions Histoires en fêtes**

Manifestation sur le thème du Moyen Age au château de Montbel, organisée par une association de la vallée et sur une durée d'une journée le weekend. Une subvention d'un montant de 75 € est demandée à la commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

### **DCM19 – Adhésion à l'association Alliance dans les Alpes**

Cette association est une émanation de la SIPRA.

Elle propose une étude de 25 heures du problème de la sur fréquentation du site du Cirque de Saint Même. Cette étude débouchera sur une feuille de route listant les actions à entreprendre. Cette étude est gratuite et prendra en comptes les avis du Comité de site du Cirque de Saint Même.

En contrepartie, l'adhésion est obligatoire et le montant fixé pour une commune entre 201 habitants et 500 habitants est de 300€.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0 : **ADOPTÉE**

### **DCM – Demande d'une participation pour les sorties de ski de fond**

L'école primaire demande un montant de 100 € pour financer les trois sorties de ski de fond qui ont été effectuées pendant l'hiver.

Cette somme sera inscrite au budget 2021.

Les élus, à l'unanimité, sont favorables à cette demande.

### **DCM20 – Demande de subvention DETR**

Une demande de subvention des travaux de la traversée du bourg va être faite à la Dotation pour les Territoires Ruraux, pour un montant de 237 891.16€ HT.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0    Abstention : 0    : **ADOPTÉE**

### **DCM21 – Attribution subvention à la bibliothèque**

Le Conseil Municipal vote la régularisation des versements dus à la bibliothèque :

- la subvention municipale de 2020, d'un montant de 1,5 € par habitant, soit un total de 708 €.

Le montant de la subvention municipale pour l'année 2021 sera voté après celui du budget.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0    Abstention : 0    : **ADOPTÉE**

### **DCM – AADEC : convention de gestion des salles Hermesende**

La validation de cette convention est reportée à un futur conseil, pour revue complémentaire et modification (modification de la rémunération fixe de l'AADEC pour frais de gestion, création d'un comité de pilotage entre les communes partenaires et l'AADEC ainsi que divers autres points).

**VOTE :**      reporté

## **3. SUJETS TRAITÉS / INFORMATION**

### **o Tour des commissions et réunions**

#### **➤ Aînés**

Une campagne de vaccination a été lancée sur la commune qui a obtenu 5 des 150 doses données à la communauté de communes. Les vaccinations correspondantes ont été faites à Saint Laurent du Pont. D'autres personnes devraient être prochainement vaccinées à Saint Pierre par le Docteur C. Veux.

#### **➤ Urbanisme**

Au niveau de la communauté de communes sont poursuivis les travaux de clarification des termes du PLUi. Il est également étudié une harmonisation du nombre minimal de niveaux à exiger lors de la construction d'habitations, individuelles ou collectives.

#### **➤ Ecole**

## ○ **Dossiers en cours**

### ➤ **Crèche**

3 réunions entre les communes, l'AADEC et la communauté de commune ont permis de préciser :

- un besoin urgent d'une structure de garde d'enfants de 0 à 3 ans, dû au manque d'assistantes maternelles
- il faudra trouver un local d'environ 100 m<sup>2</sup> (pour accueillir 10 enfants). Le maire doit rencontrer la directrice de l'école prochainement.
- la Communauté de Communes envisage de sédentariser le BébéBus. Aucun lieu n'est pour le moment envisagé.
- la présidente et la directrice de l'AADEC ont présenté un projet d'envergure : projet Tiers lieux. Un bâtiment est à construire sur un terrain à trouver ; il permettrait l'accueil de publics divers (petite enfance, jeunesse, seniors, touristes...) dans des modules spécifiques et des lieux partagés (cantine, salle de jeux, salle de convivialité...), avec des activités variées : artisanat, gratuiterie, jardinerie, accueil du jeune enfant, ALSH etc...

### ➤ **Traversée du bourg**

Les travaux de la traversée du bourg devraient reprendre d'ici la fin du mois.

Ils débuteront par le déplacement du monument aux morts ainsi que le creusement en bordure de voirie d'une nouvelle chambre devant recevoir les diverses vannes du service des eaux.

La suite des travaux au niveau du pont neuf devra être coordonnée avec ceux de déblaiement du bâtiment de la poste.

L'enfouissement des réseaux (électriques) se fera en parallèle, mais en allant du « moulin des chartreux » vers le bourg.

### ➤ **Sinistre La Poste**

Le chiffrage des dommages subis par le bâtiment est en cours et devrait permettre de décider prochainement du devenir de cet édifice mais aussi de procéder au déblaiement.

L'installation d'un bureau de poste provisoire est en cours dans la salle de réunion de la mairie. Son ouverture est prévue pour le début du mois de mai au plus tard. Un bungalow à usage de la mairie sera installé ultérieurement pour compenser l'espace perdu.

### ➤ **Assainissement Les Curiés**

Les hameaux des Vincents et des Curiés sont actuellement servis par une fosse septique collective qui est de taille insuffisante. Considérant le coût très élevé d'un raccordement au réseau d'assainissement de ces deux hameaux, en particulier celui des Curiés, il a été demandé à un bureau d'études de chiffrer la mise aux normes de l'installation existante. À côté d'un coût sans doute inférieur, cette solution aurait l'avantage de pouvoir être mise en œuvre plus rapidement.

➤ **Habitat partagé**

Le cahier des charges fourni par la société Unitoit ne peut être validé en l'état car il est incomplet et doit être révisé au niveau du nombre d'habitations à prévoir.

-----&-----

***La prochaine séance du conseil municipal  
aura lieu le lundi 12 avril 2021 à 18h00***